

**CONVENTION VOLONTAIRE
POUR LA RECHERCHE AU SANG DES ANIMAUX BLESSÉS
PAR UN CONDUCTEUR AGRÉÉ**

Je soussigné Monsieur, demeurant à, détenteur de droit de chasse dans le massif de m'engage à laisser intervenir, sur les territoires où je détiens le droit de chasse, tout conducteur de chien de sang agréé par une association reconnue par les instances cynégétiques(ex : UNUCR, ARGGB).

Le conducteur qui interviendra pour une recherche s'engage à intervenir accompagné d'un seul chasseur, porteur d'une arme, dans le but d'achever l'animal sur mon territoire.

Cette présente autorisation est valable pour une campagne cynégétique (du 1^{er} juillet au 30 juin). Elle se reconduit automatiquement, sauf dénonciation à tout moment du signataire. Dans ce cas, la dénonciation prend effet au 1^{er} juillet suivant.

Fait à

le/...../.....

Signature

(précédé de la mention « Lu et Approuvé »)